

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES – HOMMES 2023

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- Décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat

- LOI n° 2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique (1)

- Décret n° 2023-1137 du 5 décembre 2023 relatif aux modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1er du décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat

CREPS Des Pays de la Loire	Note maximal initiale	Score initial de l'EP
Égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	35
Égalité de rémunération pour les non titulaires	40	14
Dix plus haute rémunération	20	16
TOTAL	100	65
Personnalisation de la pondération TIT/ANT	100	60,8